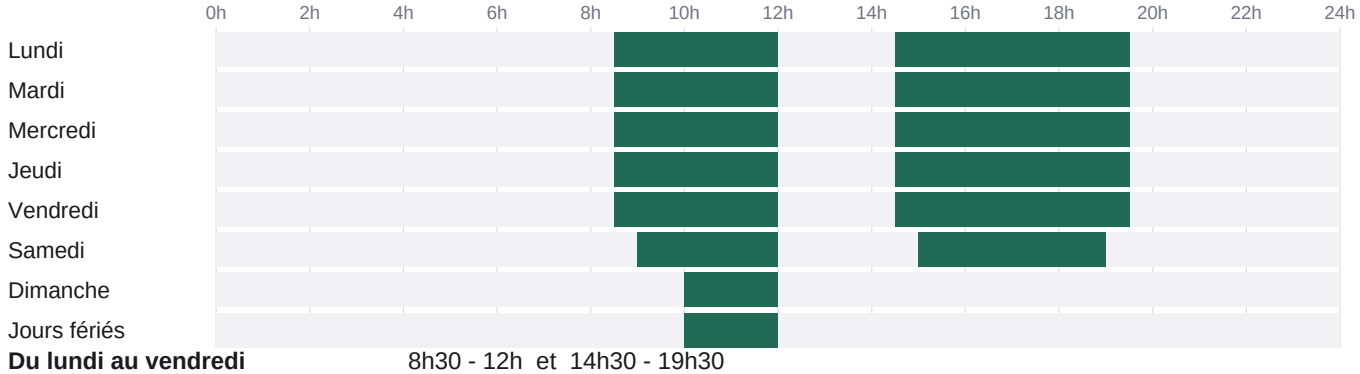
Horaires des travaux bruyants à Montpellier

34000 à 34090 · Hérault (34) · 310 240 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté préfectoral : Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit (Hérault), signé le 25 avril 1990 (article 4). Vérifié sur le texte officiel le 16/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

Le texte dit :

> « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, - les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, - les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00 »

Texte officiel : https://mairieherepian.fr/wp-content/uploads/ArretePrefectoral-bruitVoisinage-1990HERAULT.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté municipal Hygiène et Santé - Lutte contre le bruit, signé le 17 octobre 2003 (article 3). Vérifié sur le texte officiel le 10/11/2026.



Du lundi au samedi	7h - 20h
Dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

> « Les travaux et chantiers bruyants, à proximité des habitations doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. »

Texte officiel : https://www.montpellier.fr/sites/default/files/2025-01/Arrete-municipal-de-lutte-contre-le-bruit-n-03-09-du-17-octobre-2003.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.